

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT DE LOIR-ET-CHER C'EST QUOI?

Le CDAD 41 est un groupement d'intérêt public chargé par le ministère de la Justice de faciliter l'accès au droit de tous, et notamment des personnes les plus démunies, dans le département du Loir-et-Cher.

Le CDAD 41 a pour mission de recenser, d'impulser et de coordonner les actions pour l'accès au droit, au bénéfice de tous.

Il déploie son action au travers de consultations juridiques dans ses point-justice.

Il réalise des actions de prévention et de sensibilisation auprès des jeunes : au sein des établissements scolaires du département et en accueillant des classes au sein du tribunal judiciaire de Blois.

Il organise également des actions de communication et d'information sur les droits et devoirs auprès des habitants de Loir-et-Cher, tout au long de l'année (*Nuit du droit, Journée nationale de l'accès au droit, Semaines de lutte contre les violences faites aux femmes*).

PLUS D'INFORMATIONS SUR
LE CDAD 41 ET SES POINT-JUSTICE:

WWW.CDAD41.COM

LES POINT-JUSTICE DU CDAD 41 :

Lieux d'accueil gratuits, permanents et ouverts à tous, sans conditions de ressources qui permettent de donner une information de proximité sur les droits et devoirs de chacun, face à des problèmes juridiques (droit civil, pénal ou administratif).

Les usagers y sont reçus et entendus par des agents d'accès au droit qui les renseignent et leur donnent, si besoin, un rendez-vous avec un professionnel du droit, une association ou un bénévole, en toute confidentialité.

Les intervenants des point-justice s'efforcent d'être au contact direct des usagers afin de répondre à toutes leurs questions, tous droits confondus et apporter des réponses concrètes, personnalisées et accessibles.

Les point-justice du Loir-et-Cher se présentent sous 3 formes (voir carte) :

- Point-justice généralistes
- Point-justice en France services.
- Point-justice spécialisés (Tribunal judiciaire de Blois, Maison d'arrêt de Blois).

PLUS D'INFORMATIONS SUR
LE CDAD 41 ET SES POINT-JUSTICE:

WWW.CDAD41.COM

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT DE LOIR-ET-CHER

▶ CDAD 41

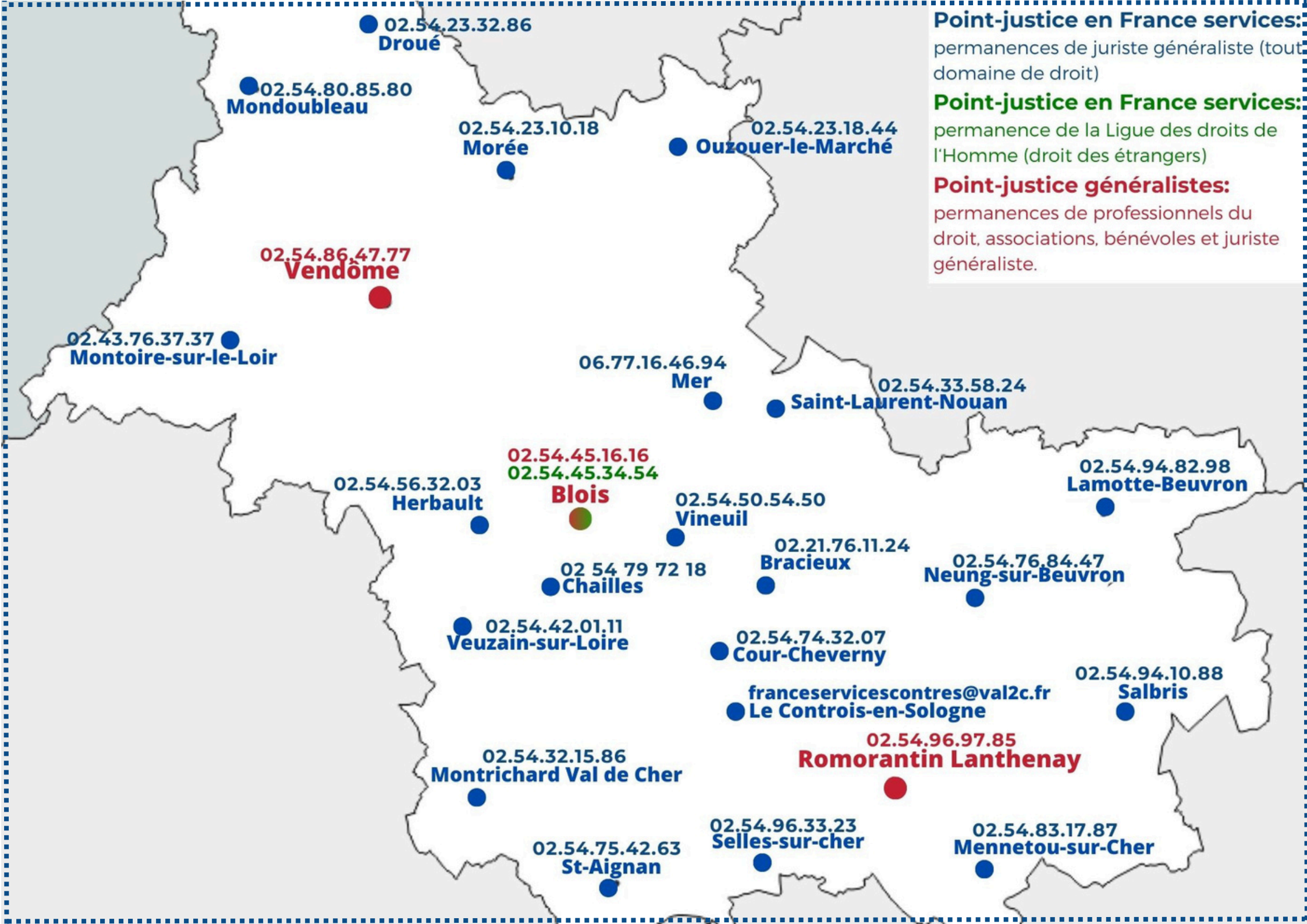
CONNAÎTRE ET EXERCER
VOS DROITS ET DEVOIRS



▶ TRIBUNAL JUDICIAIRE
1 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
41 018 BLOIS CEDEX

▶ 02 34 89 13 00
CDAD-LOIR-ET-CHER@JUSTICE.FR
WWW.CDAD41.COM





Point-justice en France services:
permanences de juriste généraliste (tout domaine de droit)

Point-justice en France services:
permanence de la Ligue des droits de l'Homme (droit des étrangers)

Point-justice généralistes:
permanences de professionnels du droit, associations, bénévoles et juriste généraliste.